

Berne, le 27 mai 2010

Communiqué

## Protection du climat, efficacité énergétique et sécurité d'approvisionnement

### Le PLR présente son papier de mesures

---

**Le PLR a présenté son papier de mesures en matière de politique environnementale et d'énergie en appuyant sa politique sur 4 piliers. Ce papier a été développé par le groupe de travail « énergie et climat » et adopté par le comité directeur. L'assemblée des délégués de fin juin de Lugano le validera. La politique énergétique d'aujourd'hui est cruciale pour la prospérité et les emplois de demain. Nous avons besoin d'une vue d'ensemble et non de solutions « éco-naïves ». Le progrès technologique ainsi que ses conséquences sont essentiels. Les subventions, les impôts sur l'énergie ou les taxes d'incitation ne mènent pas au succès : la modernisation écologique ne peut réussir qu'à long terme et seulement dans un environnement concurrentiel et libéral en lieu et place d'un terrain de jeux pour l'interventionnisme politique. Le PLR veut une réduction en Suisse et à l'étranger des émissions de CO<sub>2</sub> de 30% à l'horizon 2040 et propose pour ce faire, trois mesures concrètes : l'amélioration de l'efficacité énergétique, en particulier pour les anciens bâtiments ; 1,4 millions de véhicules électriques ou propulsés par des systèmes optimisés d'ici 2030 et une réduction de la bureaucratie dans le domaine de l'environnement.**

Les 4 piliers en matière de politique environnementale et d'énergie avec les mesures les plus importantes du PLR sont :

1. Plus d'efficacité dans les mesures d'assainissement de bâtiments : Le PLR. Les Libéraux-Radicaux considère l'assainissement de bâtiments comme l'un des moyens les plus importants pour la protection du climat. Les propriétaires qui n'assainissent pas leur bâtiment devront payer une taxe de pénalité sur l'énergie fossile dès 2040. Ceux qui répondent aux exigences cantonales sont exemptés de taxes sur l'énergie.
  - Tous les anciens bâtiments de Suisse, à l'exception des bâtiments protégés, doivent être mis aux normes minimales de consommation d'énergie de 9L d'équivalent pétrole / m<sup>2</sup> / année (prescriptions MoPEC).
  - D'ici 2040, l'objectif est de remplacer les 230'000 chauffages à résistance électrique par des pompes à chaleur (presque 1 million) et jusque là, sur chaque toit qui s'y prête, des collecteurs solaires thermiques doivent être installés.
2. Plus d'efficacité dans la mobilité : D'ici 2030, 30% des véhicules (jusqu'à 3,5 tonnes) doivent être munis d'un système alternatif de propulsion et de moteurs à propulsion optimisés (3L / 100Km / voiture).
  - D'ici 2030, il doit y avoir sur les routes suisses 1,4 millions de voitures électriques alimentées partiellement ou complètement par des énergies renouvelables ou encore dotées de motorisations optimisées.
  - La taxe sur les véhicules importés et les impôts cantonaux doivent être supprimés. En substitution à ces derniers, une taxation neutre sur la consommation est instaurée, les pertes fiscales de ces cantons sont entièrement compensées par des recettes supplémentaires par le biais de l'augmentation de l'impôt sur les huiles minérales. Ainsi la consommation et non les investissements seront imposés.
3. Moins de bureaucratie en matière d'environnement : Le PLR. Les Libéraux-Radicaux veut favoriser l'investissement pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en réduisant la bureaucratie. Les procédures d'autorisation sont à simplifier voire à supprimer.
  - Réduire la bureaucratie dans le domaine de l'assainissement énergétique de bâtiments par le biais d'initiatives cantonales.
4. Sécurité d'approvisionnement énergétique : La sécurité d'approvisionnement devient de plus en plus importante, même si les réserves de combustibles fossiles pour un avenir à « court-moyen » terme sont suffisantes. Cependant, des accidents comme celui du Golfe du Mexique démontrent bien les risques et les coûts. En outre, les

## Protection du climat, efficacité énergétique et sécurité d'approvisionnement

conflits politiques dans les régions possédant de nombreuses réserves ne doivent pas être négligés. C'est pourquoi il est nécessaire de réduire la dépendance aux combustibles fossiles.

- Compenser l'importation d'électricité en raison de l'expiration des contrats d'approvisionnement à long terme avec la France
- Renouveler les anciennes centrales nucléaires suisses par des nouvelles.
- Nouveau concept de la RPC (rétribution à prix coûtant) avec création d'une bourse. Cette pratique tiendra ainsi mieux compte des coûts et de la rentabilité des différents projets
- Notre réseau électrique est à optimiser, afin d'assurer le transport et la distribution de notre électricité.

Retrouvez tous les documents concernant cette conférence de presse sur [conférences de presse](#)

---

### Contacts:

› Jacques Bourgeois, conseiller national, 079 219 32 33

› Filippo Leutenegger, conseiller national, 079 447 99 07

› Christian Wasserfallen, conseiller national, 078 648 39 71

› Carmen Walker Späh, députée ZH, 079 575 67 66

› Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41